



# COMMUNE DE SAINT-GEORGE

## BULLETIN D'INFORMATIONS



*Photo prise par M. Alain Monney*

**Décembre 2014**

Edité par la Municipalité

Site internet : [www.saint-george.ch](http://www.saint-george.ch)

## BILLET DU SYNDIC

Et de trois ! Vous tenez en main le troisième bulletin d'informations de la commune pour l'année 2014 et nous en sommes particulièrement fiers.

Ce bulletin prend vie grâce à l'effort de toute la Municipalité et de Mmes Jossieron et Etoupe, respectivement secrétaire municipale et secrétaire adjointe de la commune, que je remercie chaleureusement pour leur investissement.

Nous pouvons aussi compter sur l'accueil toujours favorable fait à nos demandes envers les sociétés locales, pour nous transmettre un article mettant en valeur leurs activités.

Nous espérons vivement que ce bulletin répond à vos attentes et vous apporte un éclairage de la vie communale et les tâches remplies par la Municipalité.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et que vous preniez autant de plaisir que nous en avons eu pour le faire. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions pour les trois prochains bulletins d'informations de l'année 2015.

*Alain Domenig, Syndic*

## Election complémentaire à la Municipalité

Le dimanche 30 novembre, nous avons eu une élection complémentaire au sein de la Municipalité suite à la démission de Mme Brigitte Longerich à fin septembre.

Permettez-moi de rendre hommage ici au travail effectué par Mme Longerich lors de ces deux ans et demi au sein du collège municipal. Brigitte a beaucoup œuvré pour le bien de tous et s'est investie sans compter dans les différents dossiers qui lui ont été confiés.

Brigitte a eu en charge :

- la petite enfance en préparant l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers), préavis accepté par le Conseil communal le 17 septembre dernier;
- la participation au groupe de travail réunissant les municipalités du haut (Longirod, Marchissy et Le Vaud), afin de mettre en place une direction commune de gestion d'accueil du préscolaire, enfants de 0 à 4 ans et du parascolaire, enfants de 4 à 12 ans.
- la relation avec le corps des enseignants et de la gestion des bâtiments communaux.

Comme vous pouvez le constater, pas de quoi s'ennuyer ! Ce que j'ai apprécié chez Brigitte c'est aussi sa participation chaque mardi lors de nos séances hebdomadaires. Elle n'a jamais hésité à donner son avis. Pour cela et pour tout le travail qu'elle a accompli pendant cette période, je la remercie sincèrement.

Brigitte a décidé de quitter la Municipalité suite à des divergences au sein de celle-ci. Nous avons pu en discuter avec elle et ensuite entre nous lors d'une séance extra-muros pour mettre en place un mode de fonctionnement correspondant aux attentes de tous pour le bien commun.

Deux candidats se sont annoncés pour la remplacer : M. Rémy Laffely et Mme Claudia Rovelli Wasser, tous les deux très motivés et très au fait de la lourde tâche qui les attendaient : merci pour leur engagement. Croyez-moi, pour bien des communes, trouver un candidat est déjà difficile alors en avoir deux, montre le dynamisme et l'intérêt de nos citoyens et citoyennes pour la vie communale. C'est Mme Rovelli Wasser qui a été élue avec 175 voix. M. Laffely en ayant obtenu 140, nous tenons à le remercier pour s'être mis à la disposition de la communauté.

Claudia a pris ses fonctions le 11 décembre. En effet, le 9 décembre, c'est M. Frédéric Rohrbach, Président du Conseil communal qui a procédé à son assermentation en salle de Municipalité, en présence de tous ses collègues et nous nous réjouissons d'être à nouveau cinq autour de la table et de mener à bien, avec elle, les nombreux projets en cours.

*Alain Domenig, Syndic*

## Contrôle des habitants

Récapitulatif des mutations générales qui ont été enregistrées :

**01.07.2014 - 30.11.2014**

Arrivées 42

Départs 44

Naissances 4

Décès 2

Changement d'adresse dans la commune 5

Composition générale de la population :

- A ce jour, nous comptons 961 habitants principaux ainsi que 41 résidents secondaires.
- 121 ménages sont composés d'adultes avec enfants et représentent en tout 481 habitants (sur 419 ménages).
- Il y a 298 ménages sans enfants (480 habitants).
- 233 étrangers habitent la commune.
- Nous comptons 226 enfants (-18 ans).
- 147 personnes sont à la retraite (78 femmes et 69 hommes).

Composition des ménages :

- 108 ménages à 1 personne
- 122 ménages à 2 personnes
- 65 ménages à 3 personnes
- 59 ménages à 4 personnes
- 22 ménages à 5 personnes
- 7 ménages à 6 personnes
- 1 ménage à 7 personnes
- 1 ménage à 8 personnes
- 1 ménage à 11 personnes (EMS pour les personnes qui se sont inscrites officiellement)



Simone **Aebersold**, décédée le 01.10.2014

Isabelle **Badel**, décédée le 30.10.2014



Nous souhaitons la bienvenue à :

**Basile** Adriaens, né le 18.09.2014

**Anaïs Myriam** Voisin, née le 22.07.2014

**Léanne** Paradis, née le 05.09.2014

**Maé** Rubin, née le 21.10.2014

## BUREAU COMMUNAL

### Greffé municipal :

Grand'Rue 4 – Case postale 10  
1188 Saint-George

Tél. : 022 368 12 69

Fax : 022 368 20 75

greffe@saint-george.ch

### Fermeture du bureau communal – Fête de fin d'année

#### • Ouvert :

mardi 23 décembre 2014

de 15h00 à 19h00;

mardi 30 décembre 2014

de 08h30 à 12h00.

#### • Fermé :

jeudi 25 décembre 2014 et

jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2015.

#### • Réouverture :

mardi 6 janvier 2015.

### Heures d'ouverture :

Mardi de 15h00 à 19h00

Jeudi de 08h30 à 12h00  
de 14h00 à 16h30

\*\*\*\*\*

### Bourse communale :

Grand'Rue 4 – Case postale 10  
1188 Saint-George

Tél. : 022 368 13 51

Fax : 022 368 20 75

bourse@saint-george.ch

### Heures d'ouverture :

Jeudi de 14h00 à 16h30

\*\*\*\*\*

## DÉCHETTERIE

### Heures d'ouverture :

Jeudi de 15h00 à 18h00

Samedi de 09h00 à 11h00

### Fermeture de la déchetterie – Fête de fin d'année

#### • Fermé :

jeudi 25 décembre 2014 et

jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Info déneigement

Pour permettre un bon déroulement durant la période de neige, la Municipalité tient à vous remercier de respecter ces quelques points importants :

- dans un premier temps, l'habitant a la responsabilité de protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés aux endroits où la neige sera déposée (arbustes, clôtures, décorations, poubelles). Assurez-vous également que les poubelles à déchets et de recyclage ne nuisent pas au déneigement.
- Lorsque vous déneigerez manuellement vos trottoirs, toits ou autres surfaces et que vous déposerez la neige de votre stationnement, assurez-vous d'effectuer ce travail avant le passage de notre opérateur, car celui-ci n'a pas la responsabilité de repasser.
- Les arbustes, haies, bosquets, taillis ou encore branches d'arbres qui bordent une route, une allée ou une place devront être taillés et entretenus, de sorte à ce que le service de déneigement puisse circuler sans abîmer la partie botanique dont vous disposez.
- Aussi, la Municipalité demande aux propriétaires de bien vouloir entreprendre toutes les mesures de protection nécessaires, afin de protéger leurs barrières, clôtures, ou treillis. En effet, pour ainsi éviter tout dommage causé sur ces derniers, nous vous demandons de veiller à ce qu'un retrait du bord de la route de **50 cm minimum** soit respecté. La Commune décline toute responsabilité en cas de dégât, si cette modalité venait à ne pas être appliquée.

Nous vous remercions également d'enlever les objets qui entravent l'accès à vos chemins (cailloux, ...).

### Aux habitants du quartier des Molards :

La Municipalité vous informe que, dès cet hiver et en cas de neige, le chemin des Chauberts menant au hangar forestier (les Vernes) sera ouvert en premier lieu le matin et elle vous encourage à l'emprunter, afin d'éviter de prendre le chemin des Molards descendant sur la Grand'Rue.

*Elisabeth Germain, municipale*

---

## Goudronnage

Saint-George peut à nouveau offrir une belle carte de visite aux usagers de la route ! C'est un vrai plaisir de pouvoir traverser le village que ce soit pour vous, habitants de Saint-George, ou nos hôtes et usagers de la route.

Mais attention, ces différents travaux ont mis en évidence le fait que la route Longirod – Saint-George est une route secondaire. La route reliant Gimel au Marchairuz est une route cantonale. Le carrefour d'intersection (vers le Cavalier) a été modifié.

Nous profitons de ce bulletin pour vous rendre attentif : un nouveau marquage a été exécuté, un «cédez le passage» marque la différence entre ces deux tronçons.

Afin que ces modifications du trafic se valorisent dans de bonnes conditions, c'est auprès de vous, habitants du village, que nous adressons ces quelques lignes.

Pour permettre une circulation agréable au centre du village, nous vous remercions de ne plus stationner vos véhicules de manière «sauvage». De nouvelles places de parc ont été réalisées sur la Place de la Poste, permettant ainsi la sécurité et la fluidité routière.

*Elisabeth Germain, municipale*

## Place de la Poste

Les travaux d'aménagement des places de parc sont maintenant terminés. Il est appréciable de pouvoir bénéficier de ces nouvelles zones de stationnement !

Nous profitons de ce bulletin pour attirer votre attention et vous demander de parquer vos véhicules sur les places prévues. Il est interdit de dépasser de cette zone de parcage.

Les transports publics sont dotés de plusieurs gros véhicules «articulés» dont un véhicule de 19 mètres et les autres de 18 mètres ! Vous comprendrez donc que tout parcage sauvage entraîne de gros problèmes pour le passage des bus et l'arrêt de ces mêmes véhicules.

Cette place a été réaménagée également dans le but d'assurer une meilleure **SECURITE** des passagers servant les transports publics.

**MERCI à chacun de respecter la signalisation afin d'assurer le bon déroulement de cet espace !**

*Elisabeth Germain, municipale*

---

## Déchetterie



Comme vous avez pu le constater, certaines améliorations ont été faites au niveau de la déchetterie donnant un peu plus d'espace à tous les utilisateurs, dans le but de donner la possibilité de parquer le plus agréablement et de pouvoir accéder facilement à toutes les bennes mises à disposition pour le tri de vos déchets.

Nous finaliserons les travaux en cours d'ici la fin de l'année : soit la pose d'un nouveau grillage, d'une barrière de protection et du reboisement de la partie en friche, ce qui avait été demandé depuis longtemps par le Canton, pour l'assainissement de notre décharge.

*Guy Berseth, municipal*

## Ramassage des déchets

### *Petit rappel :*

Nous avons mis à votre disposition des cabanons pour le dépôt de vos ordures ménagères. Fort apprécié de tous certes; mais nous vous demandons, à nouveau, d'y entreposer uniquement les sacs taxés officiels pour le ramassage du lundi matin. Nous vous en remercions par avance.

Deux nouveaux postes de collecte ont été posés dernièrement. L'un se situe à la croisée du chemin de la Viborne dans le quartier de la Raicettaz, et l'autre sur la place «en Lally», à la route du Marchairuz.

Nous vous remercions de respecter les mêmes directives.

*Guy Berseth, municipal*

---

## Local des jeunes

A la suite de la demande de nos jeunes de bénéficier d'un local dans la commune, celui-ci est terminé et sera mis à leur disposition afin de leur donner la possibilité de se rencontrer dans un lieu dont ils seront responsables de son état. Nous leur offrons la possibilité de l'aménager à leur convenance.

Bien entendu, ils ne seront pas livrés à eux-mêmes et seront accompagnés d'un travailleur social de proximité et de la Municipalité pour respecter les règles de la vie, ainsi que le voisinage.

Nous espérons ainsi avoir répondu à leur demande en leur donnant la possibilité d'accueillir et partager des moments d'amitiés dans notre belle commune.

Ce local se trouve sous le restaurant du Cavalier, à la hauteur du four à pain.

*Guy Berseth, municipal*

---

## Groupement forestier de la Saubrette

Le hangar forestier des Vernes va devenir le centre administratif des Vernes.

En effet, lors de la dernière séance du Conseil communal du 17 septembre 2014, la transformation de ce bâtiment a été acceptée.

Construit en 1998, il accueille l'équipe forestière et fonctionne comme dépôt des machines et matériel, alors que les gardes ont leur bureau sous le restaurant du Cavalier. La bourse et le secrétariat se fait à la Maison de Commune.

Regrouper nos forces de travail et donner à tous les acteurs de la filière bois les moyens indispensables à ce jour de collaborer étroitement dans des locaux communs.

Ainsi, la partie supérieure du bâtiment nous donne la possibilité de réaliser ces transformations. Cela permettra d'accueillir les postes pour les gardes forestiers ainsi que pour la bourse/secrétariat, une salle de conférence, des locaux d'archives, ainsi qu'une centrale de chauffe au pellet de bois.

Les travaux débuteront début 2015 pour se terminer en août de la même année.

Au nom du Groupement forestier, nous tenons à remercier les membres du Conseil communal d'avoir accepté ce projet et de nous donner les moyens de se développer pour une entreprise formatrice, à disposition des communes et partenaires de notre groupement.

### **Carte d'identité du Groupement Forestier de la Saubrette (GFS)**

#### ***Profil de l'entreprise***

Le Groupement forestier de la Saubrette a été créé en 2008. Il regroupe le triage du Crêt de la Neuve et celui d'Aubonne – Marchairuz. Les membres fondateurs sont les Communes de Longirod, Mont-sur-Rolle, Perroy, Saint-George, Saint-Oyens, Aubonne, Montherod et Saubraz. De plus, le groupement a en charge la gestion des forêts cantonales, de la place d'armes de Bière ainsi que des forêts privées.

Le territoire comprend environ 3'000ha de forêt, pour une possibilité annuelle de 16'000 sylves.

Le territoire du groupement s'étend des rives du lac Léman au col du Marchairuz, ce qui offre du travail en permanence, en fonction des altitudes au cours des saisons.

#### ***Ressources humaines***

A la base, deux gardes forestiers géraient ces triages. Depuis, trois gardes forestiers gèrent les deux triages. Pour le territoire du Crêt de la Neuve : un poste à 90 % (M. Alain Monney); pour Aubonne – Marchairuz : un poste à 80 % (M. André Vietti) et un poste à 60 % (M. Freddy Golay).

Une équipe de trois forestiers bûcherons travaille au sein du groupement ainsi que deux apprentis.

#### ***Ressources machines :***

- 1 bus 4x4 avec remorque

#### ***Matériel de bûcheronnage conventionnel :***

- Motofaucheuse équipée pour le broyage léger
- Chargeuse à pneu (chargement de copeaux, entretien de chemins, déneigement, etc.)
- Brouette à chenilles (transport de matériaux ou d'outillages en terrain difficiles)

#### ***Prestations fournies :***

- Travaux forestiers
- Aménagements forestiers
- Chauffage à distance
- Gestion des forêts privées
- Plan de protection des arbres

*Guy Berseth, municipal*

## Auberge communale

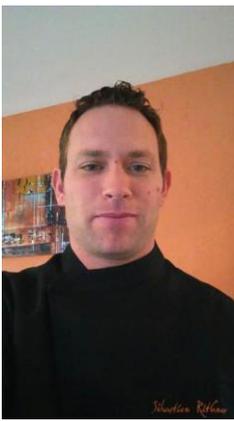
Dans la continuité de leur prédécesseur, l'Auberge « Au Cavalier » a été reprise au 1<sup>er</sup> novembre 2014 par Magali Bringolf et Patrick Savioli.

Ce couple de lausannois, amoureux de la nature et de la bonne cuisine, va continuer à proposer ce qui a fait le succès de l'Auberge de Saint-George, à savoir une partie bistrot conviviale, proposant des plats simples et du terroir ainsi qu'une partie restaurant dans laquelle les amoureux de la bonne chair pourront, au gré des saisons, venir déguster des plats préparés avec soin par l'équipe de cuisine. Ouverte du mardi soir au dimanche, l'Auberge offre également six chambres aménagées avec soin et propose l'organisation de repas de famille ou banquets.



Photo tirée du journal « La Côte »

Au service, Maxime saura vous servir avec soin et élégance et vous proposera un choix de vin en accord avec votre plat, vins sélectionnés en grande partie chez les vigneronns de la Côte.



Côté cuisine, l'Auberge s'est adjointe les services de M. Sébastien Rithner, découverte romande Gault & Millau 2008, qui proposera une cuisine créative et saisonnière.

Après avoir officié en tant que chef pâtissier chez Philippe Rochat à Crissier, Sébastien Rithner a ouvert son restaurant où il a obtenu la note de 14 au Gault & Millau. Il est heureux de relever un nouveau défi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, en mettant ses talents aux services de tous les convives de la région.

Au programme de cette fin d'année, une nouvelle carte début décembre et la soirée du 31 décembre 2014 avec un menu de gala ! Vous trouverez toutes les informations sur notre site [www.aucavalier.ch](http://www.aucavalier.ch).

## Fête de Noël à Saint-George

Nous sommes heureux de vous informer que la Fête de Noël aura lieu le  
**jeudi 18 décembre 2014 à 20h00,**  
à l'Eglise de Saint-George.



Nous aurons l'honneur d'accueillir Mmes Christine Mégroz et Agnès Gerzat ainsi que M. Jean-Claude Landry pour une chantée.

M. Paul Monney nous fera le plaisir de nous conter son ressenti sur «La Renaissance de Voltaire» & «Le Berger Céleste».

De la soupe aux légumes accompagnée de pain ainsi que du vin chaud viendront agrémenter ce moment de convivialité.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux, seul ou accompagné, pour ce moment de partage, dans une ambiance qui sera portée sur le mélange des senteurs de Noël.



## 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Echo des Meilles de Longirod – Saint-George 9 novembre 2014

« **Clin d'œil au chœur** » (paroles de Mme Claudia Rovelli Wasser)

« Il y a quelques années, vingt-huit novembre mille-neuf-cent-quarante-quatre, à l'auberge du Cavalier, l'Echo des Meilles venait d'être fondé. Et depuis, plus rien ne peut l'arrêter, cette chorale a envie de s'exprimer. »

Si jamais vous décidez de nous rejoindre et de venir chanter, on est là, on vous attend. A Saint-George ou Longirod, tous les mardis on se réunit, la musique adoucit les cœurs et nous procure un très grand bonheur. »

C'est par ce chant écrit par une des nôtres, Claudia, que l'Echo des Meilles a débuté les festivités de son 70<sup>ème</sup>.

En ce beau dimanche, la salle polyvalente était pleine d'amis de notre société tout heureux de se retrouver. Les yeux brillaient de bonheur et d'émotion. Que de souvenirs...

Ces instants magiques resteront gravés dans toutes les mémoires.

**La Perle du Jura a animé l'apéritif  
offert par nos deux communes**



**Merci aux anciens pour le chœur  
du 70<sup>ème</sup>**



**Le Picosi de Château-  
d'Oexet l'Echo de la  
Risaz de Grancy nous  
ont régalié de leur  
répertoire varié**



**Génial... nos jeunes nous ont aidés  
et tout s'est bien passé !**



L'Echo des Meilles compte une vingtaine de membres qui se réunissent tous les mardis à 20h15 à Longirod ou à Saint-George pour partager leur joie de chanter.

**Venez nous renforcer...**

Renseignements auprès d'Edith Pontet : 079 / 392 89 48.

Photos prises par l'Echo des Meilles

## Des téléskis à Saint George pour un ski familial



Si vous désirez jouir d'une vue imprenable sur les Alpes avec en point de mire le massif du Mont-Blanc et le Chablais, alors laissez-vous entraîner par les remontées mécaniques de Saint-George qui vous transporteront sur les hauts du village et vous permettront de profiter aussi bien de la sensation de glisse, que de la beauté du paysage.

*Photos prises par le Comité des Téléskis de Saint-George*

Plus de 55 ans que ces installations fonctionnent à merveille grâce à l'appui de la population de la région, au soutien de plusieurs entreprises régionales, de la Commune de Saint-George, le tout assaisonné d'une bonne dose de bénévolat qui seul garantit et garantira à l'avenir la primauté de cette entreprise.

Pour les familles avec petits ou grands enfants, débutants ou avancés, le site semble idéal; deux téléskis, une buvette accueillante et un parking au pied des pistes, difficile de faire mieux pour accéder à l'ivresse de la glisse. Pente douce sur le télésiège de Lally qui a permis à de nombreux skieurs locaux d'effectuer leur premier virage. Les enfants commencent parfois si petits que nous n'apercevons qu'un gros casque et une paire de skis.... Pour les grands, c'est Les Devants. La déclivité de la piste, un peu plus forte, permet aux skieurs déjà chevronnés de vivre de belles sensations.



Un peu froid, une petite faim, un coup de fatigue ou simplement une envie de s'arrêter; la buvette vous attend avec un petit coin dessin ou jeux pour les enfants. Nous cherchons à maintenir des prix raisonnables pour les familles que ce soit au niveau des abonnements ou de la restauration. Venez tester entre autre la soupe de légumes maison.



La société cherche constamment à améliorer ses prestations pour le bien-être de sa clientèle. Avec de modestes moyens mais avec beaucoup de « débrouillardise » et d'ingéniosité, tubes, ferraille et autres objets récupérés à la déchetterie du village se sont transformés cet été, sous les mains fort habiles de deux jeunes, en un futur snowparc. A découvrir cet hiver sur la piste des Devants.

Avec un bel enneigement, certains soirs de décembre ou janvier, la piste de Lally devrait permettre aux amateurs de l'or blanc de passer une soirée bien agréable sous la lumière des projecteurs.

Nous nous réjouissons donc de vous accueillir pour cette nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera accompagnée de la manne blanche qui parfois nous boude.

En cas de doute, le 022 368 0 368 ou [www.stgeorge.ch](http://www.stgeorge.ch) rubrique « Ski à Saint-George » vous renseigneront sur l'état des pistes ou les dates de l'ouverture de la piste éclairée.

A tout bientôt.

*Le Comité des téléskis de Saint-George*

## SOCIETES LOCALES

**Agenda des manifestations (décembre 2014) :**

<b>DEC.</b>	18	Noël à l'église	
	19	Père Noël	JSC + DSG
	28	Loto	USSG

**MANIFESTATIONS 2015****(janvier à avril 2015)**

<b>JANV.</b>		Initiation au ski pour les enfants 10, 17, 24 et 31 janvier	JSC
	01	Vin chaud	DSG
	18	Ski - Slalom populaire SR y.c. concours interne	JSC
<b>FEV.</b>	01	Ski - Concours Inter-Clubs	Org. SC L'Isle JSC
	06-08	Camps de Ski FVJC	Aux Mosses Jeunesse
	15	Concours des enfants	JSC
<b>MARS</b>	07	Journée des bibliothèques sur la multiculturalité	Bibliothèque
	08	Trophée du Marchairuz	A Gimel SC Gimel
	14	Ski - Final Concours Populaires Ski-Romand	A Rougemont JSC
	21	AG Sté Coopérative Sportive - Téléskis	Téléskis
	26	AG Bibliothèque Communale	Bibliothèque
	28	Carnaval de Gimel	A Gimel
<b>AVRIL</b>	04	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00-17.00 h Patrimoine
	24	Fête des Bourgeons - Théâtre des enfants	Bourgeons
	24	AO Confrérie de l'Amitié	Confrérie
	25	Cours de Photos	Bibliothèque

Carte de vœux 2014



*Téléski de Saint-George (M. François Abbet – 14 février 2014)*

*Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons **d'oser** :*

***Réaliser vos rêves***

***Concrétiser vos projets***

***Profiter de votre bonheur***

***Apprécier les bonnes choses que l'on vous donne***

***Avoir tout le succès que vous méritez***

*Joyeuses Fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2015 !*

*Cordialement,*

*La Commune de Saint-George*